

Séance ordinaire du 5 mars 2012

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce cinquième jour du mois de mars deux mille douze à dix-neuf heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Jean-Claude Bouchard, Jean-Luc Daigle, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Anne Ladouceur, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Robert Maranda, Michel Patry, Simon Théberge et Michel Turner formant quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Roy Marinelli.

Sont absents : les membres du conseil de la Ville Serge Côté et Janet Jones.

Assistent à la séance : Christine Girard, directrice générale adjointe – administration et performance organisationnelle, Guy Renaud, directeur général adjoint – développement viable, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2012-01-90

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 mars 2012, tel qu'il est modifié par le retrait des affaires suivantes prévues aux points 4.2, 8.5 et 16.3 intitulées :

« Comité exécutif

Désignation de représentants à la Société de développement économique de Lévis (CLD)

Direction générale

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité de la Chambre de commerce de Lévis
Réf. : DG-2012-034

Développement

Création du fonds de promotion des événements et d'un comité consultatif pour la gestion et l'utilisation de ce fonds et désignation d'un membre du conseil de la Ville à ce comité
Réf. : DEV-2012-059 »

ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Ressources humaines

Lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, concernant les conditions de travail de certains employés
Réf. : RH-2011-171 et RH-2011-171-C-1

Ressources humaines

Entente de règlement concernant une employée
Réf. : RH-2012-033

Développement

Présentation du projet d'acquisition de terrains pour le complexe aquatique dans le secteur Saint-Nicolas par le directeur du Développement »

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-01-91**Période de questions**

Environ 30 personnes assistent à la séance. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2012-01-92**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février et de la séance extraordinaire du 21 février 2012**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 20 février et de la séance extraordinaire du 21 février 2012.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-01-93**Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 14 et 20 février 2012**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 14 et 20 février 2012 est déposé.

CV-2012-01-94**Abolition d'un poste de commis aux services techniques des bibliothèques de la Direction de la vie communautaire**

Réf. : [RH-2012-028-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'abolir un poste régulier à temps complet de commis aux services techniques des bibliothèques, classe 4, de la Direction de la vie communautaire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-01-95**Création d'un poste de conseillère ou conseiller en finances au Service de la trésorerie**

Réf. : [RH-2012-029](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De créer un poste régulier à temps complet de conseillère ou conseiller en finances, classe 5, au Service de la trésorerie.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-01-96

Titularisation d'une coordonnatrice au Service des matières résiduelles

Réf. : [RH-2012-031](#)

ATTENDU la recommandation de son supérieur immédiat ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De titulariser Doris Dumas au poste régulier à temps complet de coordonnatrice au Service des matières résiduelles, au salaire de la classe 4, échelon 6, et aux autres conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail du personnel cadre.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-01-97

Création du poste de conseillère ou conseiller en évaluation au Service de l'évaluation

Réf. : [RH-2012-032](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De créer le poste de conseillère ou conseiller en finances, classe 6, au Service de l'évaluation.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-01-98

Demande à la Commission de la représentation électorale concernant la reconduction de la division du territoire en districts électoraux

Réf. : [BPE-2012-001](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De demander à la Commission de la représentation électorale de confirmer à la Ville qu'elle remplit bien les conditions requises pour procéder à la

reconduction de la division du territoire en districts électoraux prévue au Règlement RV-2008-07-65 sur la division du territoire en districts électoraux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-01-99

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Fondation B.S.R.

Réf. : [DG-2012-022](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Mario Fortier, Anne Ladouceur, Réjean Lamontagne, Dominique Maranda, Michel Patry, Simon Théberge et Michel Turner à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Fondation B.S.R. qui aura lieu le samedi 5 mai 2012 à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-00

Aide financière à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis

Réf. : [DG-2012-026](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'accorder une aide financière de 2 000 \$ à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-01

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de Rues principales Saint-Romuald inc.

Réf. : [DG-2012-031](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser le conseiller Jean-Luc Daigle à participer à l'activité organisée au bénéfice de Rues principales Saint-Romuald inc. qui aura lieu les 8 et 9 mars 2012, à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-02**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à la Journée internationale de la femme**Réf. : [DG-2012-033](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'autoriser la conseillère Anne Ladouceur à participer à la Journée internationale de la femme organisée par la Coopérative de développement régional Québec-Appalaches qui aura lieu le 8 mars 2012, à Québec et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-03**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité du Réseau environnement**Réf. : [DG-2012-035](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser le conseiller Guy Dumoulin à participer à l'activité organisée par Réseau environnement qui aura lieu le 13 mars 2012, à Québec et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-04**Appui à Conservation de la nature**Réf. : [EI-2012-025-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'appuyer Conservation de la nature dans le cadre de ses projets d'acquisition de terrains, de mise en valeur et de sensibilisation à l'embouchure de la rivière Etchemin.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-05**Contrat à intervenir avec le ministre des Transports du Québec concernant le déneigement des routes 116, 132 et 171 situées sur le territoire de la Ville**Réf. : [EI-TP-2012-001](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De conclure le contrat à intervenir avec le ministre des Transports du Québec concernant le déneigement des routes 116, 132 et 171 situées sur le territoire de la ville, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision EI-TP-2012-001 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer ce contrat.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-06

Approbation du règlement d'emprunt numéro 017-12 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

Réf. : [EI-MR-2012-009](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'approuver le Règlement d'emprunt numéro 017-12 – construction de deux (2) nouvelles cellules, ainsi que divers travaux annexes, et décrétant un emprunt au montant de 4 656 500,00 \$ sur une période de 7 ans ; décrétant également des travaux de fermeture finale concernant deux (2) cellules complétées, et décrétant un emprunt au montant de 1 893 500,00 \$ sur une période de 10 ans, adopté par la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière, tel qu'il est adopté par sa résolution 13-12.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-07

Autorisation à la Société de transport de Lévis concernant la réalisation d'une étude d'avant-projet pour l'implantation de mesures prioritaires sur le boulevard de la Rive-Sud dans le secteur compris entre le boulevard Alphonse-Desjardins (secteur Lévis) et le chemin du Sault (secteur Saint-Romuald)

Réf. : [EI-2012-024](#) et [EI-2012-024-C-1](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser la Société de transport de Lévis à procéder à un appel d'offres public pour la réalisation d'une étude d'avant-projet pour l'implantation de mesures prioritaires sur le boulevard de la Rive-Sud, dans le secteur compris entre le boulevard Alphonse-Desjardins (secteur Lévis) et le chemin du Sault (secteur Saint-Romuald).

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-08

Appui au Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Réf. : [DVC-SOC-2012-009](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'appuyer le Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches dans sa démarche auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec visant à obtenir un financement récurrent pour le service 211.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-09

Entente intermunicipale à intervenir avec la Ville de Québec concernant la fourniture réciproque de services en matière de sports de glace, volet patinage de vitesse

Réf. : [DVC-SPO-2012-004](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De conclure l'entente intermunicipale à intervenir avec la Ville de Québec concernant la fourniture réciproque de services en matière de sports de glace, volet patinage de vitesse, tel qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2012-004 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-10

Contrat à intervenir avec Complexe de soccer honco de Lévis concernant la location d'heures

Réf. : [DVC-SPO-2012-005](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De conclure le contrat à intervenir avec Complexe de soccer honco de Lévis concernant la location d'heures, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2012-005 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer ce contrat.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-11

Entente à intervenir avec la Société canadienne de la Croix-Rouge concernant les programmes de sécurité aquatique

Réf. : [DVC-SPO-2012-006](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De conclure l'entente à intervenir avec la Société canadienne de la Croix-Rouge concernant les programmes de sécurité aquatique, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2012-006, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette entente et de désigner le chef du Service des sports et du plein air à titre de représentant de la Ville aux fins de l'application et du suivi de cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-12

Demande de la Ville de Montmagny concernant le développement des collections et le soutien informatique de sa bibliothèque

Réf. : [DVC-BIB-2011-018](#) et [DVC-BIB-2011-018-C-1](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De ne pas déposer d'offre de service à la Ville de Montmagny pour le développement des collections et le soutien informatique de sa bibliothèque.

De permettre à la chef du Service des bibliothèques de demeurer au comité de bibliothèque de la Ville de Montmagny et d'accompagner les membres de ce comité, selon ses disponibilités, dans la démarche d'implantation de la nouvelle bibliothèque de cette municipalité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-13

Entente spécifique portant sur le développement et le rayonnement de la pratique artistique professionnelle dans la région de la Chaudière-Appalaches

Réf. : [DVC-ART-2012-003](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

De conclure l'entente spécifique portant sur le développement et le rayonnement de la pratique artistique professionnelle dans la région de la Chaudière-Appalaches, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-ART-2012-003 et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer cette entente.

De désigner la chef du Service des arts et de la culture à titre de représentante au comité de suivi de cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-14

Décret des travaux de construction et d'aménagement de terrains de tennis au parc des Grandes-Pointes (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

Réf. : [DVC-EQR-2012-002](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De décréter la deuxième phase des travaux de construction et d'aménagement des terrains de tennis du parc des Grandes-Pointes (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision DVC-EQR-2012-002, lesquels étant financés par la résolution CE-2012-02-47, adoptée par le comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-15

Modification de la résolution CV-2004-00-63 « Création de la commission consultative « Personnes vivant avec un handicap et Ville » »

Réf. : [DVC-SOC-2012-012](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De modifier la résolution CV-2004-00-63 « Création de la commission consultative « Personnes vivant avec un handicap et Ville » » à l'alinéa « **Composition** » :

- par le retrait de l'organisme : « - La Passerelle : 1 personne (pour les groupes en santé mentale) »;
- par l'ajout de l'organisme : « - Aux quatre-vents : 1 personne (pour les groupes en santé mentale) ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-16

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture des lots 1 964 601 et autres du cadastre du Québec (route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [URBA-2012-002](#) et [URBA-2012-002-C-1](#)

Il est proposé par la conseillère Dominique Maranda
Appuyé par la conseillère Anne Ladouceur

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit spécifiquement pour un centre de thérapie équestre pour des personnes handicapées, des lots 1 964 601, 1 962 439 et 2 244 987 du cadastre du Québec, pour une superficie d'environ 28 hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

D'indiquer à cette commission qu'il s'agit de l'espace disponible le plus approprié compte tenu que la finalité de cette demande (centre de thérapie) implique l'élevage des chevaux.

[annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-17

Offre d'achat des lots 2 222 224 et autres du cadastre du Québec (boulevard Étienne-Dallaire, secteur Lévis)

Réf. : [DEV-2012-018](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Claude Bouchard
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

Suivant l'option 1 et sous réserve de l'obtention d'un avis favorable du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs relativement à l'aménagement du cours d'eau situé sur une partie de ces terrains, de présenter à Hydro-Québec l'offre d'achat d'une partie des lots 2 222 224 et autres du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2012-018, d'autoriser le directeur du Développement à signer cette offre d'achat et, si cette offre est acceptée par Hydro-Québec, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville.

De céder, à même l'acte de vente des lots mentionnés à l'alinéa précédent, une servitude de lignes de distribution d'énergie électrique sur une partie des ces lots, telle qu'elle est montrée approximativement en liséré bleu sur le plan annexé à cette fiche de prise de décision, en faveur d'Hydro-Québec, aux conditions apparaissant à l'offre d'achat et l'addenda à cette offre annexés à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser la mairesse et la greffière à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-18

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'un plan d'affaires visant l'implantation d'un centre multifonctionnel intégré dans l'arrondissement de Desjardins

Réf. : [DEV-2012-058](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'un plan d'affaires visant l'implantation d'un centre multifonctionnel intégré dans l'arrondissement de Desjardins (appel d'offres 2011-55-77) à Sodem recherche et développement (Sodem inc.), au prix de 95 000 \$, plus taxes, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-19

Option d'achat du lot 2 286 691 du cadastre du Québec en faveur de la Ville et octroi d'une option d'achat des lots 2 288 038 et 4 836 281 de ce cadastre (route du Pont, secteur Saint-Nicolas)

Réf. : [DEV-2012-036](#) et [DEV-2012-036-C-1](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De prendre en considération l'option d'achat du lot 2 286 691 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2012-036 et d'y répondre dans le délai dont elle est assortie.

D'accorder à Jean-Pierre Paradis une option d'achat des lots 2 288 038 et 4 836 281 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision et d'autoriser le directeur du Développement à signer cette option d'achat.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-20

Présentation du projet d'acquisition de terrains pour le complexe aquatique dans le secteur Saint-Nicolas

Philippe Meurant, directeur du Développement, présente le projet d'acquisition de terrains (site retenu) pour recevoir le projet de complexe aquatique dans le secteur Saint-Nicolas (route du Pont), adjacent à l'école l'envol à la Commission scolaire des navigateurs.

CV-2012-02-21

Avis de motion du Règlement RV-2012-11-57 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

Réf. : [EI-GEN-2012-028](#)

Le conseiller Simon Théberge donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-57 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur une partie de la rue Marguerite-D'Youville (secteur Lévis).

CV-2012-02-22

Avis de motion du Règlement RV-2012-11-58 décrétant un emprunt de 4 000 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents de traitement des eaux et de travaux permanents d'aqueduc et d'égouts visant à optimiser les réseaux

Réf. : [FSA-TRE-2012-010](#)

Le conseiller Jean-Pierre Bazinet donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-58 décrétant un emprunt de 4 000 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents de traitement des eaux et de travaux permanents d'aqueduc et d'égouts visant à optimiser les réseaux.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 4 000 000 \$, d'un terme de 15 ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le parcours du réseau d'aqueduc du territoire de la Ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'exécution de travaux permanents de traitement des eaux, de travaux permanents d'aqueduc et d'égouts visant à optimiser les réseaux et pour l'acquisition de gré à gré ou par expropriation d'immeubles ou de servitudes requis pour l'exécution de ces travaux, incluant les frais relatifs à la réalisation de ces travaux et acquisitions.

CV-2012-02-23

Avis de motion du Règlement RV-2012-11-59 décrétant un emprunt de 28 000 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents

Réf. : [FSA-TRE-2012-010](#)

La conseillère Anne Ladouceur donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-59 décrétant un emprunt de 28 000 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 28 000 000 \$, d'un terme de 15 ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'exécution de travaux permanents d'aménagement de parcs et de berges, d'aqueduc, d'égout, de pistes cyclables, de conduits souterrains, de pavage, de chaînes de rue, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière et pour l'acquisition de gré à gré ou par expropriation d'immeubles ou de servitudes requis pour l'exécution de ces travaux, incluant les frais relatifs à la réalisation de ces travaux et acquisitions.

CV-2012-02-24

Avis de motion du Règlement RV-2012-11-60 décrétant un emprunt de 3 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations

Réf. : [FSA-TRE-2012-011](#)

Le conseiller Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-60 décrétant un emprunt de 3 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 3 000 000 \$, d'un terme de 10 ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement, la construction ou l'installation d'immeubles, de bâtiments, de terrains, excluant les terrains spécifiquement destinés à la revente, de machineries, de véhicules, d'ameublements, d'infrastructures et d'équipements, excluant les équipements informatiques.

CV-2012-02-25**Avis de motion du Règlement RV-2012-11-61 décrétant un emprunt de 23 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations**Réf. : [FSA-TRE-2012-011](#)

La conseillère Anne Ladouceur donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2012-11-61 décrétant un emprunt de 23 000 000 \$ pour effectuer des dépenses en immobilisations.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 23 000 000 \$, d'un terme de 15 ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Ville, dans le but d'effectuer des dépenses pour l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement ou la construction d'immeubles, de bâtiments, de terrains, excluant les terrains spécifiquement destinés à la revente, d'infrastructures, de véhicules, de machineries et d'équipements, excluant les équipements informatiques.

CV-2012-02-26**Adoption du Règlement RV-2012-11-55 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement**Réf. : [EI-GEN-2012-022](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-55 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur une partie du chemin Vanier (secteur Saint-Jean-Chrysostome) et sur une partie de la rue Fraser (secteur Lévis) et d'interdire le stationnement sur une partie de la rue Henry (secteur Lévis), en alternance ;

ATTENDU la recommandation du comité de circulation de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Dominique Maranda

D'adopter le Règlement RV-2012-11-55 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-27**Adoption du Règlement RV-2012-11-56 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale**

Réf. : [EI-GEN-2012-022](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2012-11-56 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'interdire le stationnement sur une partie de la rue Henry (secteur Lévis), en alternance ;

ATTENDU la recommandation du comité de circulation de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2012-11-56 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-28

Lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, concernant les conditions de travail de certains employés

Réf. : [RH-2011-171](#) et [RH-2011-171-C-1](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, concernant les conditions de travail de certains employés, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2011-171.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-29

Entente de règlement concernant une employée

Réf. : [RH-2012-033](#)

Il est proposé par le conseiller Simon Théberge
Appuyé par la conseillère Anne Ladouceur

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer l'entente de règlement concernant une employée, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RH-2012-033.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-30**Félicitations à Laurent Dubreuil**

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Laurent Dubreuil, patineur de vitesse, pour son titre de champion du monde junior en patinage de vitesse.

Adoptée à l'unanimité

CV-2012-02-31**Période d'intervention des membres du conseil**

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2012-02-32**Période de questions**

Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2012-02-33**Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Michel Patry

À 21 heures 05, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Danielle Roy Marinelli, mairesse

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
